

# Décisions du conseil central

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE (1<sup>o</sup>) REUNION DU CONSEIL CENTRAL ISSU  
DU XV<sup>e</sup> CONGRES NATIONAL DE L'ANEQ

---

19, 20 juin 1982

Cegep de Sherbrooke

---

ORDRE DU JOUR:

- 1- Présidence
- 2- Secrétariat
- 3- Ordre du jour
- 4- Rapport du Conseil exécutif
- 4.5- Congrès inter-régional (information)
- 5- Tournée des régions
- 6- Finances
- 7- Bilan XV<sup>e</sup>me Congrès
- 8- Perspectives
  - a) priorités
  - b) Congrès d'orientation
  - c) pédagogie progressiste
  - d) chômage
  - e) comité "charte des droits"
  - f) Congrès inter-régional
  - g) plan de travail
- 9- Compo-ANEQ
- 10- Session de formation du C.C.
- 10.5- Fonctionnement du C.C.
- 11- VARIA
  - a) Conseil Central de la Presse Etudiante du Québec
  - b) Aide juridique
  - c) Appui au Mouvement Laïque Québécois
  - d) Palestine
  - e) demande de subvention
  - f) Appui aux étudiants-es de Moncton
  - g) Appui aux étudiants-es du Cegep de Sherbrooke
- 12- LEVEE DE L'ASSEMBLEE



association nationale des  
étudiants et étudiantes  
du Québec.

1460, rue Amherst,  
Montréal, Québec. H2L 3L3.  
Tél.: (514) 849-1851

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL CENTRAL ISSU DU XV<sup>ème</sup> CONGRES  
DE L'ANEQ

---

1- PRESIDENCE

Proposition principale: Que Normand Lavoie soit nommé président d'assemblée.  
P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

2- SECRETARIAT

Proposition principale: Que Robert Dion soit nommé secrétaire d'assemblée.  
P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

3- ORDRE DU JOUR

Proposition principale: Que le Conseil Central adopte l'ordre du jour suivant:

- 1- PRESIDENCE
- 2- SECRETARIAT
- 3- ORDRE DU JOUR
- 4- RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF
- 5- TOURNEE DES REGIONS
- 6- FINANCES
- 7- COMPO-ANEQ
- 8- BILAN XV<sup>ème</sup> CONGRES
- 9- PERSPECTIVES
  - a) priorités
  - b) Congrès d'orientation
  - c) pédagogie progressiste
  - d) chômage
  - e) comité "charte des droits"
  - f) Congrès inter-régional
  - g) Plan de travail
- 10- SESSION DE FORMATION DU CONSEIL CENTRAL
- 11- VARIA
  - a) Conseil Central de la Presse Etudiante du Québec
  - b) Aide juridique
  - c) Appui au Mouvement Laïque Québécois
  - d) Palestine
- 12- LEVEE DE L'ASSEMBLEE.

P/ Conseil exécutif

Amendement: Que le point 7- COMPO-ANEQ soit placé après le point 9- PERSPECTIVES.

P/ Anne Lemay

S/ Michel Desrosiers

Adopté à l'unanimité.

Amendement: Que l'on rajoute un sous-point e) Demande de subvention au point 11- VARIA.

P/ René Aubut

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Amendement: Que l'on rajoute un sous-point f) Appui aux étudiants-es de Moncton au point 11- VARIA.

P/

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

Amendement: Que l'on rajoute un sous-point g) Appui aux étudiants-es du Cégep de Sherbrooke au point 11- VARIA.

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Amendement: Qu'on rajoute un point 4.5: CONGRES INTER-REGIONAL (information).

P/ Michel Desrosiers

S/ Benoît Claveau

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité, telle qu'amendée.

#### 4- RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF

Proposition principale: Que l'exécutif soit mandaté pour négocier un contrat de travail avec les deux permanents, contrat qui devra être entériné par le C.C.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que l'ANEQ participe à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse Etudiante Catholique Internationale (JECI) et du Mouvement International des Etudiants Catholiques (MIEC) qui se déroulera à Montréal cet été.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que l'exécutif fournisse toute l'information pertinente pour une prise de décision dans des délais permettant la consultation des associations locales et des Conseils régionaux.

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Prop. dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

#### 4.5- CONGRES INTER-REGIONAL (information)

Le président d'assemblée décrète un ajournement de cinq minutes.

Proposition dilatoire: Que l'on ajourne le débat sur la question présentement sur la table.

P/ Benoît Claveau

S/ Ginette Bettey

Adopté à la majorité: 8 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention.

#### 5- TOURNEE DES REGIONS

Proposition principale: Que le Conseil Central dénonce l'attitude répressive de l'administration du Cégep de Sherbrooke qui poursuit individuellement six étudiants-es de l'Association étudiante (AECS) suite à l'occupation étudiante du 12-13 mai ayant pour but de faire avancer la négociation de leur contrat de service.

P/ Johanne Muzzo

S/ Edith Ouellet

Amendement: Rajouter après "occupation étudiante", "du Pavillon 5 au niveau 5".

P/ René Aubut

S/ Pascale Nadon

Rejeté à la majorité: 1 POUR, 7 CONTRE, 1 abstention.

Amendement: Rajouter après "occupation étudiante", "d'une partie des locaux administratifs".

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité, telle qu'amendée.

Proposition principale: Cette dénonciation pourra prendre la forme de:

- 1- envoyer une lettre à l'administration du Collège;
- 2- décentraliser dans les régions et inviter les associations étudiantes et les Conseils régionaux à envoyer eux aussi une lettre à l'administration du Collège.

P/ Edith Ouellet

S/ René Aubut

Amendement: Que l'on rajoute "et au ministère de l'Education" après "à l'administration du Collège" aux deux endroits où ça apparaît dans la proposition principale.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Qu'il y ait une alternance de périodes d'une heure de non-fumage et d'une demie-heure de fumage d'ici la fin du présent C.C., à commencer par une période de non-fumage.

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

(Le président d'assemblée acceptera les amendements venant de la part d'observateurs-trices et les invitera à participer au vote).

Amendement: Remplacer la proposition principale par: "Qu'il y ait une alternance de périodes d'une demie-heure de fumage et d'une heure de non-fumage".

P/ Louise Lalonde

S/ Marco Bélanger

Rejeté à la majorité: 1 POUR, 14 CONTRE, 1 abstention.

Amendement: Remplacer la proposition principale par: "Qu'il y ait une alternance de périodes d'une demie-heure de fumage et une demie-heure de non-fumage".

P/ Edith Ouellet

S/ Pascale Nadon

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/ Anne Lemay

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à la majorité: 8 POUR, 6 CONTRE, 3 abstentions.

La proposition principale telle qu'amendée est rejetée à la majorité: 0 POUR, 6 CONTRE, 11 abstentions.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne jusqu'à 16h30.

P/ Anne Lemay

S/ Johanne Muzzo

Rejeté à l'unanimité.

## 6- FINANCES

Proposition principale: Que l'on entérine Normand Lavoie pour s'occuper de la comptabilité générale de l'ANEQ.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Qu'il y ait un rapport mensuel des états des revenus et dépenses fait par le délégué mandaté du C.C. aux finances.

P/ Michel Desrosiers

S/ Johanne Muzzo

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que l'on crée une commission des finances de l'ANEQ dont le mandat serait entre autre de scruter les différents moyens d'auto-financement pour l'ANEQ.

P/ Conseil exécutif

Proposition dilatoire: La mise en dépôt de la proposition principale.

P/ Benoît Claveau

S/ Michel Desrosiers

Rejeté sur décision du président après un vote de 4 POUR, 4 CONTRE, 1 abstention.

Amendement: Rajouter au début de la proposition principale: "Il est proposé de ramener en Conseils régionaux la proposition suivante:".

P/ Johanne Muzzo

S/ Edith Ouellet

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté: 6 POUR, 0 CONTRE, 3 abstentions.

La proposition principale est adoptée: 5 POUR, 0 CONTRE, 4 abstentions.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne jusqu'à demain, 9h30.

P/ Johanne Muzzo

S/ Pascale Nadon

Amendement: Changer "9h30" par "10h00".

P/ René Aubut

S/ Michel Desrosiers

Adopté à la majorité: 7 POUR, 1 CONTRE, 1 abstention.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité, telle qu'amendée.

#### 7- BILAN XVème CONGRES

Proposition privilégiée: Qu'il y ait une alternance de périodes d'une heure de non-fumage et d'une demie-heure de fumage.

P/ Stéphane Gagnon

S/ Benoît Claveau

(Le président d'assemblée invite les observateurs-trices à voter sur la proposition privilégiée).

Adopté à la majorité: 7 POUR, 0 CONTRE, 6 abstentions.

Proposition privilégiée: Que le point "Bilan XVème Congrès" soit limité à 75 minutes.

P/ Edith Ouellet

S/ Pascale Nadon

Amendement: Changer "75 minutes" par "60 minutes".

P/

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Proposition principale: Que le Saguenay/Lac St-Jean explique leur point de vue sur le XVème Congrès.

P/ Edith Ouellet

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on rallonge la durée du point "Bilan du XVème Congrès" de quinze minutes.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

La proposition est mise en dépôt après un vote de 3 POUR, 0 CONTRE, 4 abstentions.

## 8- PERSPECTIVES

### a) priorités

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au sous-point b).

P/ Pascale Nadon

S/ Benoît Claveau

Adopté à l'unanimité.

### b) Congrès d'orientation

Proposition privilégiée: Que l'on limite la durée du sous-point b) à une heure.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Amendement: Remplacer "une heure" par "une heure trente minutes".

P/ René Aubut

S/ Benoît Claveau

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est adoptée à la majorité: 6 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention.

Proposition principale: Qu'on lise le document du Congrès d'orientation.

P/ Président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Le président décrète un ajournement de quinze minutes.

Proposition privilégiée: Que l'on forme immédiatement un comité plénier de 30 minutes pour discuter de la partie "Propositions" dans le texte: Congrès d'orientation.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on prolonge le temps du comité plénier de trente minutes.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: De traiter de 5 points à la fois.

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Rejeté.

Proposition privilégiée: Que l'on revienne en assemblée délibérante.

P/ Pascale Nadon

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour une heure.

P/ Pascale Nadon

S/ Ginette Bettey

Amendement: Remplacer "une heure" par "une heure trente".

P/ Benoît Claveau

S/ Michel Desrosiers

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 9- COMPO-ANEQ.

P/ Anne Lemay

S/ Michel Desrosiers

Adopté à l'unanimité.

#### 9- COMPO-ANEQ

Proposition principale: Que le C.C. entérine les 3 recommandations du comité "piton".

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour dix minutes.

P/ Edith Ouellet

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que la durée des débats soit limitée à quarante minutes.

P/ Edith Ouellet

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

Retour à la proposition principale.

Proposition privilégiée: Que la proposition principale soit divisée en trois parties (chacune des 3 recommandations).

P/

S/

Adopté à la majorité: 5 POUR, 0 CONTRE, 3 abstentions.

Première partie de la proposition principale (Que le Conseil Central recommande aux Conseils régionaux d'accepter l'offre des Editions Parti Pris).

Prop. dilatoire: Que la première partie de la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/ René Aubut

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

La première partie de la proposition principale est adoptée à la majorité:  
7 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention.

Proposition principale: Que la durée des débats soit prolongée de quinze minutes.

P/ Anne Lemay

S/ Pascale Nadon

Adopté à l'unanimité.

Deuxième partie de la proposition principale (Que le Conseil Central mandate deux personnes afin de: a) négocier avec l'acheteur les détails financiers et les modalités légales et d'en soumettre les résultats au C.C.;

b) élaborer un plan de relance du service Compo-ANEQ (publicité, modalités de service, etc.) et de le soumettre au C.C.).

Amendement: Rempalcer "les résultats au C.C." par "les résultats aux C.R.s".

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

La deuxième partie de la proposition principale est adoptée à l'unanimité.

Troisième partie de la proposition principale (Que l'on vende la Compuwriter II à Richard Bousquet).

P/ le comité "piton"

Amendement: Rajouter: "à un prix acceptable".

P/ Edith Ouellet

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

La troisième partie de la proposition principale est adoptée à l'unanimité, telle qu'amendée.

Proposition privilégiée: Que l'on prolonge la durée des débats pour dix minutes.

P/ Anne Lemay

S/ Benoît Claveau

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Marc Vézina et François Doucet sur le comité pour Compo-ANEQ.

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que le comité s'occupe de la vente du Compuwriter II à Richard Bousquet.

P/ Michel Desrosiers

S/ Edith Ouellet

Adopté à l'unanimité.

c) pédagogie progressiste

Proposition dilatoire: référer la question aux Conseils régionaux.

P/ Benoît Claveau

S/ Anne Lemay

Amendement: Remplacer la proposition dilatoire par: "Qu'un comité soit formé immédiatement dont le mandat sera de recueillir de l'information sur la pédagogie populaire et progressiste et que cette information soit référé aux Conseils régionaux".

P/ Pascale Nadon

S/ Edith Ouellet

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition dilatoire soient mis aux voix immédiatement.

P/ Michel Desrosiers

S/ Edith Ouellet

Adopté à la majorité: 7 POUR, 1 CONTRE.

L'amendement est mis en dépôt: 4 POUR, 0 CONTRE, 4 abstention.

La proposition dilatoire est adoptée à la majorité: 6 POUR, 0 CONTRE, 2 abstentions.

d) chômage

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 9 f) Congrès inter-régional.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

P/ René Aubut

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est adoptée à la majorité: 5 POUR, 0 CONTRE, 4 abstentions.

f) Congrès inter-régional

Proposition principale: Que le C.C. reconnaisse la participation des membres au Congrès inter-régional des 25, 26, 27 juin, pour voir les orientations et les solutions qui ressortiront de ce colloque.

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Amendement: Remplacer la proposition principale par: "Qu'on envoie des observateurs-trices au Congrès inter-régional qui verront à défendre l'ANEQ si elle est attaquée".

P/ Edith Ouellet

S/ Ginette Bettey

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/ Edith Ouellet

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est rejeté à la majorité: 0 POUR, 2 CONTRE, 6 abstentions.

La proposition principale est mise en dépôt: 2 POUR, 1 CONTRE, 5 abstentions.

Proposition privilégiée: Que l'on modifie l'ordre du jour de façon à rajouter un point 10.5- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CENTRAL et que l'on passe immédiatement à ce point.

P/ Benoît Claveau

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

#### 10.5- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CENTRAL

Proposition principale: Que la deuxième réunion du Conseil Central se tienne les 10 et 11 juillet 1982.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 11 f). Ap-  
pui aux étudiants-es de Moncton.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Adopté à l'unanimité.

#### 11- VARIA

f) Appui aux étudiants-es de Moncton

Proposition principale: Que le C.C. dénonce la répression faite aux étudiants-es de l'Université de Moncton, etc.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: La levée de l'assemblée.

P/ Benoît Claveau

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

---

Normand Lavoie, président

---

Robert Dion, secrétaire

ANNEXE 1

LISTE DES PRESENCES:

CONSEIL CENTRAL: Ginette Bettey, exécutif  
Johanne Muzzo, exécutif  
Edith Ouellet, exécutif  
Pascale Nadon, Nord-Ouest  
Michel DesRosiers, Estrie  
Anne Lemay, Estrie  
René Aubut, Estrie  
Benôit Claveau, Saguenay/Lac St-Jean

(suppléant) Stéphane Gagnon, Saguenay/Lac St-Jean

(absences: Réjean Harvey, Saguenay/Lac St-Jean  
Normand Légaré, Saguenay/Lac St-Jean)

OBSERVATEURS-TRICES: Robert Dion  
Normand Lavoie  
François Doucet  
Marco Bélanger  
Louise Lalonde  
Manon Blanchard  
Nathalie Girouard  
Liane Phlibotte  
Philippe E. Chartrand  
Marc Vézina  
Richard Bousquet  
Jean-Claude Lavergne  
Mario R. Drainville  
Florent Lavoie

---